

Section 3

Orientations budgétaires et financières du gouvernement

Équilibre budgétaire, réduction d'impôts et ressources additionnelles consacrées aux services publics	3
Une amélioration marquée de la situation financière	5
Les revenus du gouvernement	8
Les dépenses du gouvernement	17
 Annexes	
3.1 Ressources consacrées à la santé et aux services sociaux.....	19
3.2 Ressources consacrées à l'éducation.....	23
3.3 Informations additionnelles sur les revenus budgétaires prévus pour 2001-2002	27
3.4 Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement	33

Cette section du plan budgétaire 2001-2002 présente les orientations budgétaires et financières poursuivies par le gouvernement du Québec. Les prévisions de revenus, de dépenses, de solde budgétaire et de besoins ou surplus financiers nets tiennent compte des hypothèses économiques retenues et des politiques fiscales et budgétaires annoncées dans le présent Discours sur le budget.

Équilibre budgétaire, réduction d'impôts et ressources additionnelles consacrées aux services publics

Le gouvernement prévoit un surplus budgétaire après réserve de 500 millions de dollars pour l'exercice financier 2000-2001. Pour les exercices financiers suivants, l'équilibre budgétaire sera maintenu, tel que le prescrit la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3.1

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES⁽¹⁾ (en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Opérations budgétaires					
Revenus autonomes	38 605	41 047	42 729	41 652	42 817
Transferts fédéraux	8 090	6 352	8 174	9 484	9 557
Total des revenus	46 695	47 399	50 903	51 136	52 374
Dépenses d'opérations	- 39 382	- 39 997	- 41 789	- 43 226	- 44 582
Service de la dette	- 7 187	- 7 372	- 7 664	- 7 910	- 7 792
Total des dépenses	- 46 569	- 47 369	- 49 453	- 51 136	- 52 374
Réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche	—	—	- 950	—	—
Surplus budgétaire après réserve	126	30	500	0	0
Opérations non budgétaires					
Placements, prêts et avances	- 1 402	- 2 022	- 1 638	- 2 771	- 1 392
Immobilisations	- 217	- 359	- 386	- 691	- 784
Régimes de retraite	1 020	1 740	1 749	1 888	1 947
Autres comptes	996	1 328	- 657	804	- 12
Excédent (insuffisance) non budgétaire	397	687	- 932	- 770	- 241
Surplus (besoins) financiers nets					
Fonds consolidé du revenu	905	826	0	0	500
Organismes consolidés	- 382	- 109	- 432	- 770	- 741
Total	523	717	- 432	- 770	- 241

N.B. Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur en 2001-2002.

Des revenus additionnels importants ont été dégagés pour les années financières 2000-2001 et 2001-2002 par rapport aux prévisions présentées dans le Discours sur le budget de mars dernier. Ces excédents ont permis au gouvernement de :

- réduire à nouveau les impôts des particuliers. Des réductions atteignant 3,5 milliards de dollars pour les trois prochaines années sont annoncées;
- accroître les ressources consacrées aux services publics. À cet égard, le gouvernement a procédé à des ajouts importants de dépenses, particulièrement dans le secteur de la santé et des services sociaux, dans celui de l'éducation, ainsi que pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. De plus, des ressources additionnelles sont prévues pour appuyer le développement économique des régions;
- affecter 950 millions de dollars à une réserve. Au cours des prochaines années, ces sommes pourront être utilisées notamment pour moderniser les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ainsi que pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives dans les domaines de la solidarité sociale et de la recherche;
- réduire la dette du gouvernement de 500 millions de dollars.

Les besoins financiers nets totaux seront de 432 millions de dollars en 2000-2001 et de 770 millions de dollars en 2001-2002.

En ce qui a trait au Fonds consolidé du revenu, aucun besoin financier net n'est prévu pour les années 2000-2001 et 2001-2002. Pour l'exercice financier 2002-2003, des surplus financiers nets de 500 millions de dollars sont anticipés.

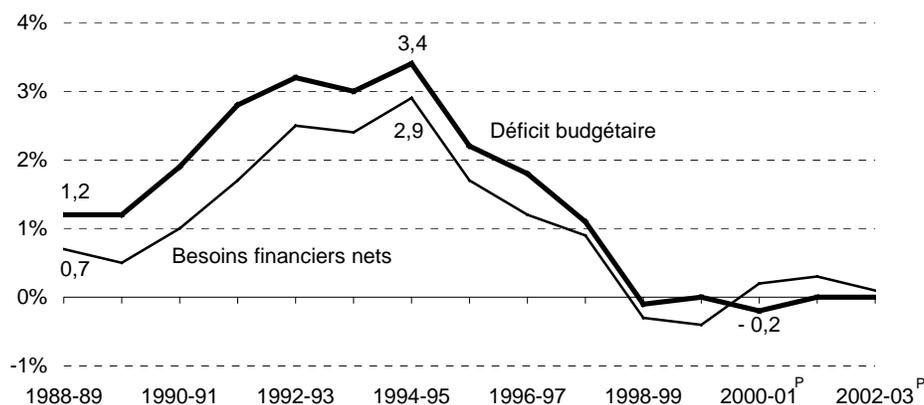
Par ailleurs, les besoins financiers nets des organismes consolidés seront de 432 millions de dollars en 2000-2001 et de 770 millions de dollars en 2001-2002. Ces besoins résultent, en majeure partie, d'investissements en immobilisations, notamment pour le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

Une amélioration marquée de la situation financière

Au cours des dernières années, la situation financière du gouvernement s'est améliorée considérablement. Le déficit budgétaire représentait 3,4 % du produit intérieur brut en 1994-1995. Il a été progressivement éliminé par la suite. Depuis l'année financière 1998-1999, le gouvernement enregistre des surplus. Il entend maintenir l'équilibre budgétaire pour les années à venir.

GRAPHIQUE 3.1

DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET BESOINS FINANCIERS NETS (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

La réalisation d'un surplus budgétaire après réserve de 500 millions de dollars en 2000-2001 entraînera une diminution de la dette (déficits cumulés) au 31 mars 2001 d'un même montant.

Plusieurs juridictions canadiennes utilisent le concept de déficits cumulés à titre d'indicateur de l'évolution de leur situation financière. D'ailleurs, cet indicateur est présenté dans les Comptes publics du Québec depuis plusieurs années. Il diffère de ceux de la dette directe et de la dette totale du gouvernement, lesquels réfèrent plutôt à l'encours des emprunts et aux engagements à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

La dette (déficits cumulés) totalise, au 31 mars 2001, 81 693 millions de dollars, soit 500 millions de dollars de moins qu'au 31 mars 2000. Elle demeure stable sur l'horizon de prévision.

TABLEAU 3.2

ÉVOLUTION DE LA DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS (en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Solde de début d'exercice	82 193⁽¹⁾	81 693	81 693
Moins :			
<i>Surplus budgétaire après réserve</i>	<i>500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Solde de fin d'exercice	81 693	81 693	81 693

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

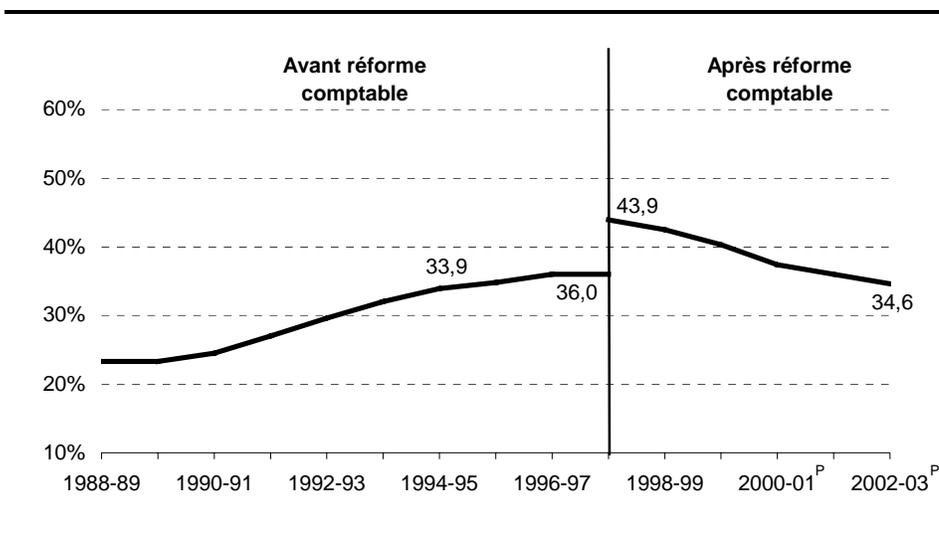
(1) Solde de fin d'exercice 1999-2000 tel qu'apparaissant aux Comptes publics 1999-2000.

Baisse continue du taux d'endettement du gouvernement

L'élimination graduelle du déficit a entraîné une baisse du taux d'endettement du gouvernement. La dette (déficits cumulés) verra son importance par rapport au PIB diminuer graduellement pour se situer à 34,6 % au 31 mars 2003; une baisse de plus de 21 % en cinq ans seulement.

GRAPHIQUE 3.2

DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

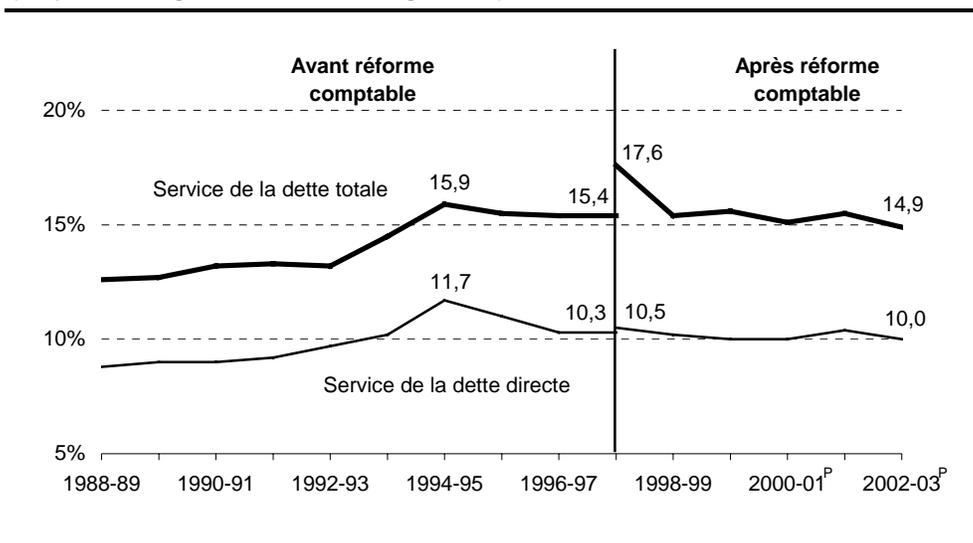
Les intérêts sur la dette représentent une part de plus en plus faible des revenus du gouvernement

La part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette directe devrait, sur l'horizon de prévision, se situer autour de 10 %. Notons que le service de la dette directe exclut les intérêts sur le passif net au titre des régimes de retraite et comprend le service de la dette des organismes consolidés.

En ce qui a trait à la part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette totale, elle devrait continuer de diminuer. En 1997-1998, cette part était de 17,6 %, alors qu'elle devrait s'établir à 14,9 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.3

SERVICE DE LA DETTE (en pourcentage des revenus budgétaires)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

Les revenus du gouvernement

Les revenus budgétaires

Les revenus budgétaires du gouvernement devraient totaliser 51 136 millions de dollars en 2001-2002, soit 41 652 millions de dollars au chapitre des revenus autonomes et 9 484 millions de dollars au titre des transferts fédéraux. Après avoir enregistré une hausse de 7,4 % en 2000-2001, les revenus budgétaires devraient augmenter de 0,5 % en 2001-2002 et de 2,4 % en 2002-2003.

TABLEAU 3.3

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	1998-99	99-2000	2000-01 ^P	2001-02 ^P	2002-03 ^P
Revenus autonomes	38 605	41 047	42 729	41 652	42 817
Variation en %	7,7	6,3	4,1	-2,5	2,8
Transferts fédéraux	8 090	6 352	8 174	9 484	9 557
Variation en %	35,1	-21,5	28,7	16,0	0,8
Revenus budgétaires	46 695	47 399	50 903	51 136	52 374
Variation en %	11,6	1,5	7,4	0,5	2,4
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	3,1	5,4	6,9	4,0	4,0
Taux d'inflation au Canada en % ⁽¹⁾	0,9	1,7	2,7	1,8	1,6

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Les revenus autonomes

Globalement, les revenus autonomes devraient augmenter de 4,1 % en 2000-2001 par rapport à la période précédente. Des progressions soutenues sont enregistrées aux impôts et taxes en raison de la forte croissance des principales assiettes taxables.

Les revenus des entreprises du gouvernement diminuent toutefois de 12,3 % en 2000-2001 en raison d'une baisse des bénéfices de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de la Société de l'assurance automobile du Québec. Quant à la baisse des revenus des organismes consolidés de 8,2 %, elle s'explique notamment par la fin des opérations du Fonds spécial de financement des activités locales le 31 décembre 2000.

TABLEAU 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Impôt sur le revenu des particuliers	17 006	15 902	16 134
Variation en %	6,1	- 6,5	1,5
Fonds des services de santé	4 458	4 436	4 588
Variation en %	3,9	- 0,5	3,4
Impôts des sociétés	4 192	4 374	4 484
Variation en %	15,1	4,3	2,5
Taxes à la consommation	9 522	9 742	10 014
Variation en %	8,0	2,3	2,8
Autres revenus	2 395	2 280	2 324
Variation en %	- 3,1	- 4,8	1,9
Sous-total excluant les entreprises du gouvernement et les organismes consolidés	37 573	36 734	37 544
Variation en %	6,6	- 2,2	2,2
Entreprises du gouvernement	3 457	3 256	3 490
Variation en %	- 12,3	- 5,8	7,2
Organismes consolidés	1 699	1 662	1 783
Variation en %	- 8,2	- 2,2	7,3
Revenus autonomes	42 729	41 652	42 817
Variation en %	4,1	- 2,5	2,8
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	6,9	4,0	4,0

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

En 2001-2002, une diminution de 2,5 % des revenus autonomes est prévue en raison notamment des mesures fiscales annoncées au présent budget ainsi que dans les précédents. Le ralentissement de la croissance sera particulièrement marqué à l'impôt sur le revenu des particuliers, au Fonds des services de santé ainsi qu'aux impôts des sociétés. En 2002-2003, malgré la croissance du PIB nominal de 4 %, la hausse des revenus autonomes devrait se limiter à 2,8 %, les mesures fiscales annoncées atteignant leur plein impact au cours de cette année.

En ce qui concerne l'évolution des revenus par source :

- l'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante source de revenus du gouvernement⁽¹⁾, devrait diminuer de 6,5 % pour s'établir à 15,9 milliards de dollars en 2001-2002. Au cours de cet exercice financier, la progression des rentrées fiscales découlant de la croissance des revenus assujettis à l'impôt sera plus que compensée par l'impact des baisses d'impôt annoncées au présent budget et aux précédents. En 2002-2003, l'augmentation des revenus s'établit à seulement 1,5 %, une hausse compatible avec la croissance des revenus assujettis à l'impôt compte tenu de l'impact croissant des baisses de fardeau fiscal;
- les cotisations au Fonds des services de santé (FSS) devraient s'établir à 4,4 milliards de dollars en 2001-2002, soit un niveau équivalent à celui de l'année précédente. En effet, la hausse occasionnée par la croissance des salaires et traitements est entièrement compensée par les impacts au FSS du congé fiscal accordé dans le présent budget aux entreprises manufacturières des régions ressources, ainsi que par la réduction du taux de cotisation des petites et moyennes entreprises en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001. Cette réduction est la dernière étape de la baisse progressive qui a été introduite dans le cadre de la réforme de la fiscalité des entreprises annoncée lors du budget 1998-1999. En 2002-2003, une augmentation de 3,4 % des cotisations au Fonds des services de santé est anticipée en raison notamment de la croissance des salaires et traitements;
- l'augmentation de 4,3 % des revenus attendus aux impôts des sociétés en 2001-2002 découle de la croissance prévue des bénéfices des sociétés, quoique cet effet soit partiellement compensé par l'impact des mesures du présent budget. Compte tenu du ralentissement anticipé de la croissance des bénéfices en 2002 et de l'impact des mesures fiscales annoncées, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 2,5 % en 2002-2003;

(1) L'annexe 3.3 présente notamment la répartition des revenus autonomes du gouvernement pour les principales sources depuis 1970-1971.

- les revenus des taxes à la consommation devraient afficher une hausse de 2,3 % en 2001-2002 et de 2,8 % en 2002-2003, un rythme de progression comparable à celui de la consommation des ménages lorsqu'on tient compte de l'évolution des demandes de remboursements par les entreprises pour les taxes déjà payées sur les biens et services qu'elles acquièrent;
- en ce qui concerne les revenus des entreprises du gouvernement, ils devraient diminuer de 5,8 % en 2001-2002, reflétant ainsi la baisse anticipée des bénéfices de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. En 2002-2003, une hausse des revenus de 7,2 % est prévue en raison notamment de la croissance anticipée des bénéfices d'Hydro-Québec;
- quant aux revenus des organismes consolidés, ils devraient chuter de 2,2 % en 2001-2002 en raison notamment de l'impact sur toute une année de la fin des activités du Fonds spécial de financement des activités locales le 31 décembre 2000. En 2002-2003, les revenus des organismes consolidés devraient croître de 7,3 % à la suite de l'accroissement prévu des revenus en provenance du Fonds de l'assurance-médicaments.

Lien entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance de l'économie

Globalement, la croissance prévue des revenus autonomes devrait être similaire à celle de l'économie en terme nominal. En effet, une fois pris en compte l'impact financier des mesures fiscales et de certains revenus exceptionnels, le taux de croissance des revenus autonomes au cours des deux prochaines années devrait s'établir à 4,3 % en moyenne, comparativement à une hausse de 4,0 % pour le produit intérieur brut.

TABLEAU 3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES ET DU PIB (en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Revenus excluant les entreprises du gouvernement et les organismes consolidés	37 573	36 734	37 544
Variation en %		- 2,2	2,2
Moins:			
Baisses d'impôt des particuliers ⁽¹⁾	- 1 052	- 2 867	- 3 765
Impact des autres mesures ⁽²⁾	- 615	- 880	- 933
Rétroactivité et équité salariale ⁽³⁾	400		
Revenus avant mesures	38 840	40 481	42 242
Variation en %		4,2	4,4
Produit intérieur brut	218 171	226 876	236 031
Variation en %		4,0	4,0
Élasticité⁽⁴⁾		1,06	1,08

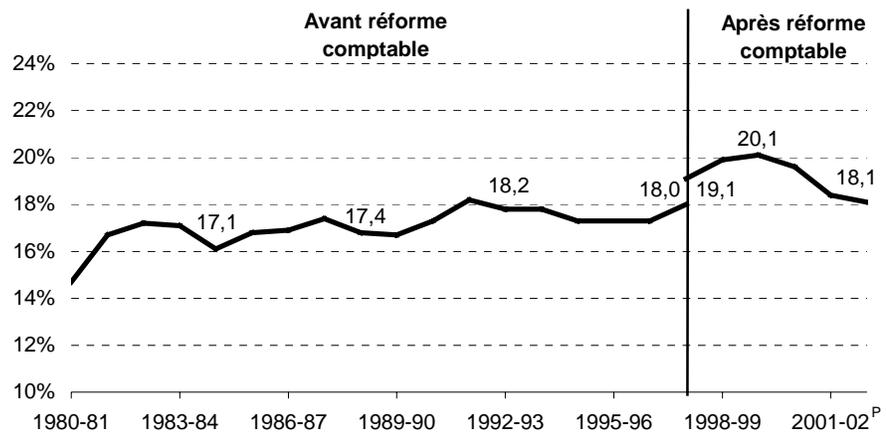
P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

- (1) Allègements fiscaux accordés aux particuliers depuis le budget 2000-2001. Source : Discours sur le budget 2001-2002, La réduction de l'impôt des particuliers, Annexe 2.
- (2) Sources : Discours sur le budget 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget.
- (3) Impact non récurrent des versements rétroactifs de salaires et d'équité de près de 1,1 milliard de dollars aux employés du gouvernement du Québec ainsi que versement d'équité salariale aux employés fédéraux totalisant 875 millions de dollars.
- (4) L'élasticité mesure le lien entre la croissance des revenus avant mesures et la croissance du produit intérieur brut. Une élasticité de 1,00 signifie qu'une augmentation de 1 % du produit intérieur brut entraîne une hausse de 1 % des revenus autonomes.

L'importance des revenus autonomes par rapport au produit intérieur brut en 1999-2000 s'est établie, en incluant les organismes consolidés, à 20,1 %. Compte tenu des baisses de fardeau fiscal annoncées lors du présent budget ainsi qu'aux précédents, ce ratio devrait diminuer sur l'ensemble de l'horizon de prévision pour se situer à 18,1 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES (en pourcentage du PIB)



P : Prévisions.

Les transferts fédéraux

Les transferts fédéraux devraient connaître une croissance de 16,0 % en 2001-2002. Cette progression traduit essentiellement l'encaissement prévu de 1 004 millions de dollars en provenance des fiducies à l'égard du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS).

Quant aux revenus de péréquation, ceux-ci s'inscriront à la baisse en 2001-2002 malgré le versement par le gouvernement fédéral de près de 500 millions de dollars à titre d'ajustement rétroactif découlant de son engagement de suspendre, pour 1999-2000, l'application du plafond à ce programme. Ce plafond aurait eu pour effet de limiter à 10 milliards de dollars les droits de péréquation afférents à l'année 1999-2000 pour l'ensemble des provinces qui reçoivent de la péréquation. Or, les plus récents calculs fédéraux laissent entrevoir que les droits de péréquation excéderont d'environ 800 millions de dollars ce plafond. Le Québec, bien qu'il ne reçoive que 49 % des paiements de péréquation, aurait subi l'équivalent de 62 % des coupures à la suite de l'application du plafond, soit sa part de la population des provinces qui reçoivent de la péréquation. C'est cette somme qui lui sera remboursée en 2001-2002.

En 2002-2003, les transferts fédéraux ne progresseront que de 0,8 %, traduisant en cela des encaissements sensiblement moindres au titre des fiducies du TCSPS.

Quant aux organismes consolidés, on observe une hausse de plus de 100 millions de dollars des revenus de transferts en 2001-2002. Celle-ci résulte notamment de la mise en place de la Financière agricole du Québec qui regroupe les activités de la Société de financement agricole ainsi que de la Régie de l'assurance-agricole du Québec. Les revenus de transferts fédéraux versés à cette dernière étaient auparavant exclus du périmètre comptable du gouvernement.

TABLEAU 3.6

ÉVOLUTION DES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX (en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Fonds consolidé du revenu	7 832	6 082	7 925	9 125	9 189
Variation en %	38,1	- 22,3	30,3	15,1	0,7
Organismes consolidés	258	270	249	359	368
Total	8 090	6 352	8 174	9 484	9 557
Variation en %	35,1	- 21,5	28,7	16,0	0,8

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

Fiducies du TCSPS

Le gouvernement fédéral a créé trois fiducies à l'égard du TCSPS lors de ses deux derniers budgets ainsi qu'en septembre dernier en marge de la rencontre fédérale-provinciale des Premiers ministres. La dotation allouée au Québec dans ces trois fiducies totalise 1 675 millions de dollars.

Le plan financier du présent budget reconduit les encaissements prévus au budget du Québec de mars 2000. Il prévoit également l'encaissement en 2001-2002 des sommes afférentes à la fiducie créée l'automne dernier, soit 239 millions de dollars.

Globalement, le gouvernement du Québec aura encaissé 420 millions de dollars à l'égard des fiducies en 2000-2001. Des encaissements de 1 004 millions de dollars et de 251 millions de dollars, respectivement, sont prévus pour les deux prochaines années.

TABLEAU 3.7

ENCAISSEMENT DES SOMMES EN PROVENANCE DES FIDUCIES DU TCSPS

(en millions de dollars)

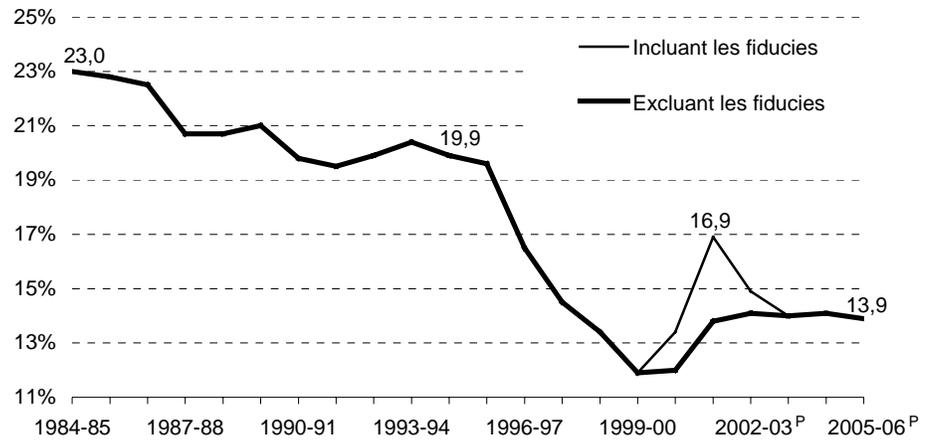
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Total
Budget 2000-2001	420	765	256	—	1 441
Budget 2001-2002					
<input type="checkbox"/> Dotation 1999-2000	420	420	—	—	840
<input type="checkbox"/> Dotation 2000-2001	—	345	251	—	596
Sous-total	420	765	251⁽¹⁾	—	1 436⁽¹⁾
<input type="checkbox"/> Annonce fédérale de septembre 2000	—	239	—	—	239
Total	420	1 004	251	—	1 675

(1) Au moment du dépôt du budget de l'an dernier, la dotation du Québec au titre de la fiducie fédérale créée en 2000-2001 était estimée à 600 millions de dollars. La quote-part du Québec a plutôt été fixée à 596 millions de dollars par le gouvernement fédéral.

Il convient toutefois de rappeler que, malgré les fiducies et les réinvestissements fédéraux au TCSPS annoncés en septembre 2000, la contribution fédérale aux programmes de santé, d'éducation et de sécurité du revenu du Québec poursuivra sa tendance à la baisse observée depuis le début des années quatre-vingt. En effet, alors que le financement fédéral représentait 23 % des dépenses du Québec pour ces programmes au milieu des années quatre-vingt, celui-ci n'en représentera toujours à peine que 13,9 % en 2005-2006.

GRAPHIQUE 3.5

TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC AU TITRE DU TCSPS⁽¹⁾
 (en pourcentage des dépenses sociales⁽²⁾ du Québec)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Incluant la valeur de l'abattement spécial du Québec.

(2) Dépenses en santé, en éducation et pour la sécurité du revenu.

Les dépenses du gouvernement

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient totaliser 51 136 millions de dollars en 2001-2002. Les dépenses d'opérations compteront pour 43 226 millions de dollars, alors que le service de la dette s'élèvera à 7 910 millions de dollars.

Les dépenses d'opérations tiennent compte des dépenses de programmes des ministères ainsi que des dépenses des organismes consolidés. De même, le service de la dette comprend le service de la dette du Fonds consolidé du revenu et celui des organismes consolidés.

TABLEAU 3.8

ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Dépenses d'opérations					
☐ Dépenses de programmes	- 38 014	- 38 704	- 40 691	- 41 929	- 43 223
Variation en %	—	1,8	5,1	3,0	3,1
☐ Organismes consolidés	- 1 368	- 1 293	- 1 098	- 1 297	- 1 359
Total des dépenses d'opérations	- 39 382	- 39 997	- 41 789	- 43 226	- 44 582
Variation en %	—	1,6	4,5	3,4	3,1
Service de la dette					
☐ Fonds consolidé du revenu	- 6 574	- 6 751	- 6 996	- 7 243	- 7 119
Variation en %	—	2,7	3,6	3,5	- 1,7
☐ Organismes consolidés	- 613	- 621	- 668	- 667	- 673
Total du service de la dette	- 7 187	- 7 372	- 7 664	- 7 910	- 7 792
Variation en %	—	2,6	4,0	3,2	- 1,5
Dépenses budgétaires	- 46 569	- 47 369	- 49 453	- 51 136	- 52 374
Variation en %	—	1,7	4,4	3,4	2,4
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	3,1	5,4	6,9	4,0	4,0
Taux d'inflation au Canada en % ⁽¹⁾	0,9	1,7	2,7	1,8	1,6

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

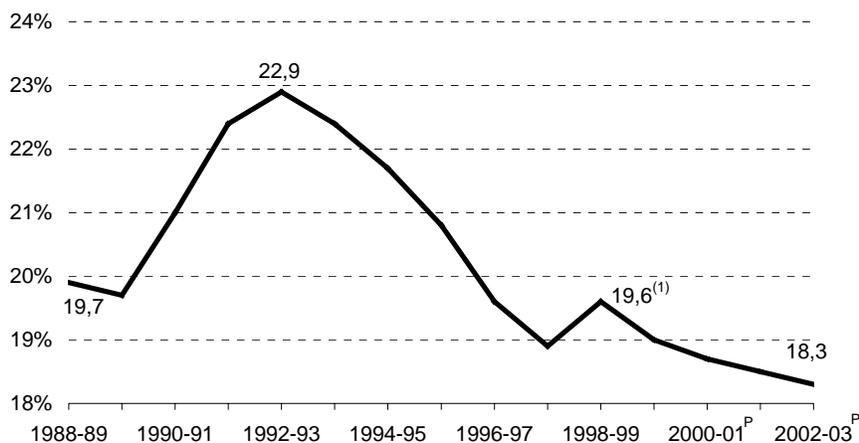
Les dépenses de programmes

Les dépenses de programmes montreront une croissance de 3,0 % en 2001-2002 et de 3,1 % en 2002-2003. Cette croissance est moins élevée que celle du PIB nominal, ce qui est compatible avec les objectifs du gouvernement en ce qui a trait au maintien de l'équilibre budgétaire et à la réduction des impôts.

Le ratio de dépenses de programmes du gouvernement en proportion du PIB devrait continuer de diminuer pour s'établir à 18,5 % en 2001-2002 et à 18,3 % en 2002-2003, le plus bas niveau depuis au moins 30 ans.

GRAPHIQUE 3.6

DÉPENSES DE PROGRAMMES (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) L'augmentation du ratio des dépenses de programmes au PIB en 1998-1999 est attribuable aux dépenses de 1 377 millions de dollars pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et pour améliorer la situation financière des universités.

Section 3

Annexe 3.1

Ressources consacrées à la santé et aux services sociaux

Le secteur de la santé et des services sociaux représente une part importante des dépenses de programmes du gouvernement. En effet, près de 40 % de celles-ci y sont consacrées, ce qui en fait à ce chapitre, le secteur de dépenses le plus important. À noter que les dépenses publiques de santé du Québec représentaient 7,2 % du PIB en 1998.

Un accroissement majeur des ressources allouées au secteur de la santé et des services sociaux lors des derniers Discours sur le budget

Depuis l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 1998-1999, le secteur de la santé et des services sociaux a largement bénéficié des fruits de l'assainissement des finances publiques du Québec. Des ressources additionnelles ont été allouées principalement à trois grandes priorités lors des deux derniers Discours sur le budget :

- l'amélioration de la situation financière des établissements du réseau afin d'assurer l'accessibilité et la qualité des services de santé offerts à la population du Québec;
- l'accroissement et le développement des services en vue notamment de diminuer les listes d'attente, d'accroître les services dispensés aux diverses clientèles du réseau et de financer la hausse des coûts du programme d'assurance-médicaments;
- l'acquisition de nouveaux équipements médicaux spécialisés et de haute technologie permettant de traiter un plus grand nombre de patients et d'améliorer la qualité des soins.

Les ressources sont de nouveau augmentées pour la santé et les services sociaux

Afin d'accroître encore davantage la qualité et la quantité de services de santé et de services sociaux, le gouvernement accorde des ressources additionnelles à ce secteur. Ainsi, il consacrera 10 millions de dollars en 2001-2002, 15 millions de dollars en 2002-2003 et 20 millions de dollars par la suite à l'amélioration des services offerts aux jeunes et à leur famille. De plus, l'appui financier du gouvernement aux services à domicile rendus par des entreprises d'économie sociale est prolongé à raison de 32 millions de dollars par année. À ces nouvelles initiatives s'ajoutent la hausse des coûts reliée aux augmentations de salaires et de clientèles, ainsi que la croissance des coûts du programme d'assurance-médicaments.

Au total, le budget accordé au ministère de la Santé et des Services sociaux atteindra 16 716 millions de dollars en 2001-2002. Les budgets alloués à la santé et aux services sociaux auront donc connu une croissance de 29,4 % depuis 1997-1998; c'est presque trois fois plus que la croissance de l'ensemble des autres dépenses de programmes (11,4 %).

TABLEAU 3.1.1

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001		2001-2002 ^P	Croissance cumulative (en %)
				Crédits	Résultats préliminaires		
Dépenses	12 923	14 596	14 828	15 382 ⁽¹⁾	15 993	16 716	29,4
<i>Variation</i>		1 673	232	554	1 165	1 334 ⁽²⁾	

P : Prévisions.

(1) Crédits redressés pour refléter la nouvelle structure de programmes.

(2) Augmentation par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001.

Par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001, qui totalisait 15 382 millions de dollars, les crédits octroyés au ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année 2001-2002 sont augmentés de 1 334 millions de dollars.

Par ailleurs, un montant de 30 millions de dollars, financé à même les revenus de Loto-Québec, servira au développement d'une gamme de services adaptés visant à répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie.

En plus de ces ressources additionnelles, s'ajoute une somme de 600 millions de dollars mise en réserve cette année et qui pourra être utilisée afin de pourvoir notamment au financement de projets de modernisation du réseau de la santé et des services sociaux au cours des prochaines années.

En conséquence, le secteur de la santé et des services sociaux bénéficiera de ressources additionnelles totalisant 1 964 millions de dollars.

TABLEAU 3.1.2

RESSOURCES ADDITIONNELLES ALLOUÉES AU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
(en millions de dollars)

Accroissement en 2001-2002 du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour 2000-2001	
☐ Indexation des salaires, hausse des clientèles et autres dépenses	1 292
☐ Amélioration des services pour les jeunes et leur famille	10
☐ Services à domicile rendus par des entreprises d'économie sociale	32
Sous-total	1 334
Développement des services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie⁽¹⁾	30
Réserve pour la modernisation du réseau	600
Ressources additionnelles	1 964

(1) Initiative financée à même les revenus de Loto-Québec.

Section 3

Annexe 3.2

Ressources consacrées à l'éducation

Le secteur de l'éducation représente une part importante des dépenses de programmes du gouvernement. En effet, plus du quart de celles-ci y sont consacrées, ce qui en fait, à ce chapitre, le deuxième secteur en importance après celui de la santé et des services sociaux.

Le Québec se compare avantageusement aux autres juridictions en matière d'éducation

En comparaison avec les autres pays, le Québec investit davantage en éducation. Celui-ci y consacre 7 % de son produit intérieur brut (PIB), alors que dans l'ensemble des pays de l'OCDE, on y consacre 5,9 % du PIB en moyenne. C'est au niveau post-secondaire que le Québec se démarque davantage par rapport aux autres juridictions.

Le système d'éducation québécois se distingue également par son accessibilité. Les frais de scolarité des étudiants québécois sont, notamment, moins de la moitié de ceux prélevés dans le reste du Canada. En outre, l'aide financière aux étudiants du Québec est plus généreuse, de sorte que le niveau d'endettement des étudiants est beaucoup moins élevé que celui des étudiants des autres provinces canadiennes. Mentionnons aussi que le taux de scolarisation au Québec est le plus élevé de tous les pays de l'OCDE, soit 78 % comparativement à 63 % en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Au Québec, la qualité de l'enseignement fait également l'objet de comparaisons avantageuses. Le nombre d'élèves par éducateur aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire est moins élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. De plus, les élèves québécois se distinguent en ce qui a trait à leur performance scolaire, particulièrement dans les domaines des mathématiques et des sciences.

D'importants ajouts de ressources ont été faits en éducation lors des derniers Discours sur le budget

Au cours des dernières années, une partie importante des ressources additionnelles allouées par le gouvernement pour préserver et accroître la qualité des services publics a été consentie au secteur de l'éducation.

Au Discours sur le budget 1999-2000, 596 millions de dollars ont été alloués, afin, notamment, d'améliorer la santé financière des réseaux

d'enseignement, d'entreprendre la réforme de l'éducation et de permettre l'achat de livres, de dictionnaires et de grammaires dans les écoles.

Lors du Discours sur le budget 2000-2001, le gouvernement a donné suite aux engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse en accordant aux établissements des réseaux d'enseignement un milliard de dollars additionnels sur trois ans. En outre, les sommes nécessaires à la mise en œuvre de la politique d'adaptation scolaire «*Agir tôt pour réussir*» ont été allouées.

De nouveaux ajouts de ressources au bénéfice de l'éducation

Les sommes nécessaires au respect des engagements pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse sont prévues au cadre financier du présent budget. Ainsi, l'enveloppe budgétaire du ministère de l'Éducation a été relevée de 100 millions de dollars au titre de la bonification du financement des diverses institutions d'enseignement. De plus, la croissance des coûts reliée à l'indexation des salaires et des autres dépenses, a également été intégrée dans le budget du ministère. Enfin, les sommes requises pour poursuivre la mise en œuvre du programme «*Agir tôt pour réussir*» ont été ajoutées à l'enveloppe budgétaire du ministère.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de bonifier son programme d'aide financière aux étudiants de 31 millions de dollars en 2001-2002 et de 38 millions de dollars annuellement par la suite. Ces modifications répondent à des demandes formulées dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse et de la Marche mondiale des femmes.

Au total, le budget de l'éducation sera porté à 10 635 millions de dollars en 2001-2002. Depuis quatre ans, les dépenses en éducation se seront donc accrues cumulativement de plus de 12 %.

TABLEAU 3.2.1

ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN ÉDUCATION DEPUIS 1997-1998

(en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001		2001-2002	Croissance cumulative (en %)
				Crédits	Résultats préliminaires		
Dépenses	9 449	9 580	9 825	10 107	10 079	10 635	12,6
<i>Variation</i>		131	245	282	254	528 ⁽¹⁾	

(1) Augmentation par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001.

Ainsi, par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001, soit 10 107 millions de dollars, le budget du ministère de l'Éducation est augmenté de 528 millions de dollars en 2001-2002.

À cela s'ajoute un montant de 200 millions de dollars mis en réserve et qui permettra de financer notamment des projets visant à moderniser les réseaux de l'éducation au cours des prochaines années.

Au total, le gouvernement alloue donc des ressources additionnelles de 728 millions de dollars au secteur de l'éducation.

TABLEAU 3.2.2

RESSOURCES ADDITIONNELLES ALLOUÉES AU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

(en millions de dollars)

Accroissement en 2001-2002 du budget du ministère de l'Éducation par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour 2000-2001	
<input type="checkbox"/> Bonification du financement des institutions d'enseignement à la suite des engagements pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse ⁽¹⁾	100
<input type="checkbox"/> Indexation des salaires et autres dépenses	350
<input type="checkbox"/> « <i>Agir tôt pour réussir</i> »	47
<input type="checkbox"/> Bonification de l'aide financière aux études	31
Sous-total	528
Réserve pour modernisation des réseaux	200
Ressources additionnelles	728

(1) S'ajoute aux 200 millions de dollars alloués en 2000-2001, ce qui porte les dépenses effectuées à l'égard des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse à 300 millions de dollars en 2001-2002.

Section 3

Annexe 3.3

Informations additionnelles sur les revenus budgétaires prévus pour 2001-2002

Les revenus du gouvernement du Québec devraient totaliser 51 136 millions de dollars en 2001-2002. Ces revenus proviennent de deux sources : les revenus autonomes et les revenus de transferts fédéraux.

Les revenus autonomes représentent 81,5 % des revenus du gouvernement

En 2001-2002, les revenus autonomes du gouvernement du Québec devraient s'élever à 41 652 millions de dollars, soit 81,5 % des revenus budgétaires. Les revenus autonomes sont d'abord constitués des revenus fiscaux, composés essentiellement de l'impôt sur le revenu des particuliers, des impôts des sociétés et des taxes à la consommation. Ils comprennent également les revenus non fiscaux, comme les différents droits et permis (droits d'immatriculation, redevances forestières, permis de chasse et de pêche, etc.), les revenus divers (intérêts, recouvrements, ventes de biens et services, amendes, etc.) et les revenus des organismes consolidés. Enfin, ils incorporent les revenus provenant des entreprises du gouvernement, tels ceux d'Hydro-Québec, de Loto-Québec et de la Société des alcools du Québec.

TABLEAU 3.3.1

REVENUS BUDGÉTAIRES EN 2001-2002^P

	En millions de dollars	En %
Revenus autonomes	41 652	81,5
Transferts fédéraux	9 484	18,5
Total	51 136	100,0

P : Prévisions.

Les revenus fiscaux constituent l'essentiel des revenus autonomes

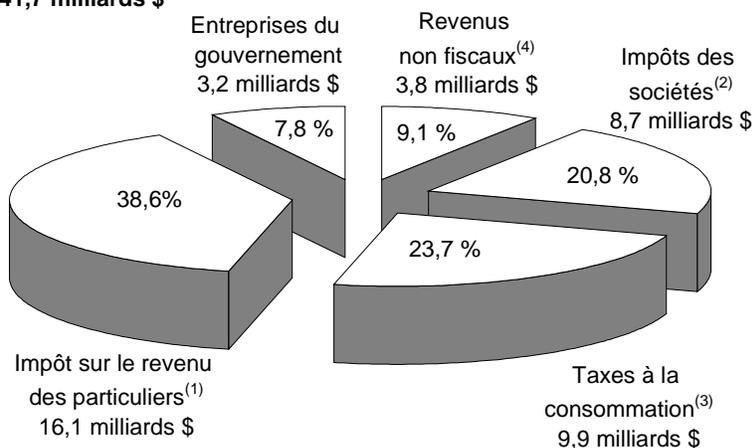
En 2001-2002, l'impôt sur le revenu des particuliers constituera la principale source de revenus autonomes (38,6 %), suivie des taxes à la consommation (23,7 %) et des impôts des sociétés (20,8 %). Ces trois sources, qui composent les revenus fiscaux, représentent 83,1 % de l'ensemble des revenus autonomes.

Pour le reste, les revenus autonomes seront constitués des revenus provenant des entreprises du gouvernement (7,8 %) et des revenus non fiscaux (9,1 %) qui incluent notamment la tarification des services gouvernementaux et les revenus des organismes consolidés.

GRAPHIQUE 3.3.1

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE EN 2001-2002^P

Total : 41,7 milliards \$



P : Prévisions.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

(4) Incluant les revenus des organismes consolidés.

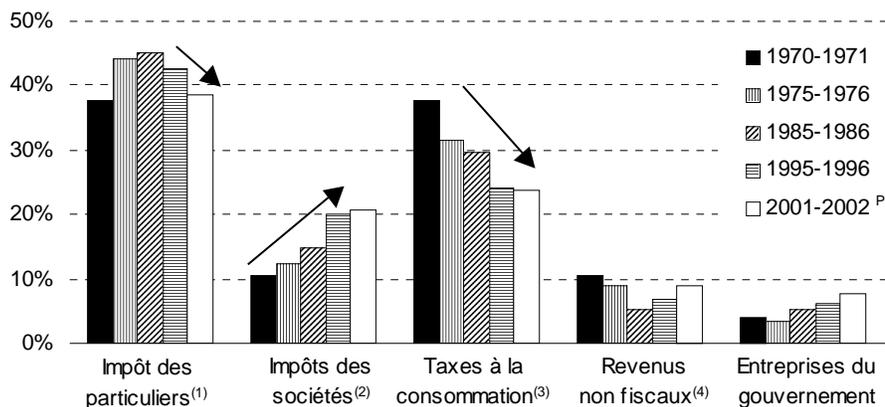
Des modifications importantes à la structure des revenus

La composition des revenus autonomes a été modifiée sensiblement au fil des ans. En effet, la part de l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué au cours des deux dernières décennies. À l'opposé, la part des impôts des sociétés s'est accrue sensiblement; elle a doublé depuis 1970-1971. Par ailleurs, celle des taxes à la consommation a diminué de manière importante, passant de 37,6 % en 1970-1971 à 23,7 % en 2001-2002.

Quant aux revenus des entreprises du gouvernement et aux revenus non fiscaux, leur importance s'est accrue au cours des dernières années en raison notamment de l'amélioration de la rentabilité des sociétés d'État et d'une meilleure tarification des services gouvernementaux. De plus, l'ajout au périmètre gouvernemental des revenus des organismes consolidés depuis 1997-1998 a contribué à augmenter de façon significative la part de ces sources de revenus dans le total des revenus autonomes.

GRAPHIQUE 3.3.2

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Prévisions.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

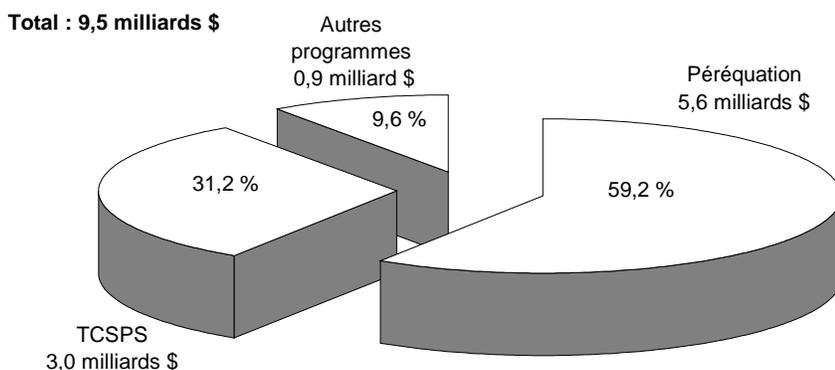
(4) Incluant les revenus des organismes consolidés.

La péréquation représente près des deux tiers des transferts fédéraux

Les revenus du gouvernement du Québec comprennent également les transferts fédéraux. En 2001-2002, ces transferts atteindront 9 484 millions de dollars, soit 18,5 % des revenus budgétaires. Les transferts fédéraux comprennent la péréquation, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et les revenus provenant de plusieurs ententes à frais partagés entre le Québec et le gouvernement fédéral.

GRAPHIQUE 3.3.3

RÉPARTITION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE EN 2001-2002^P



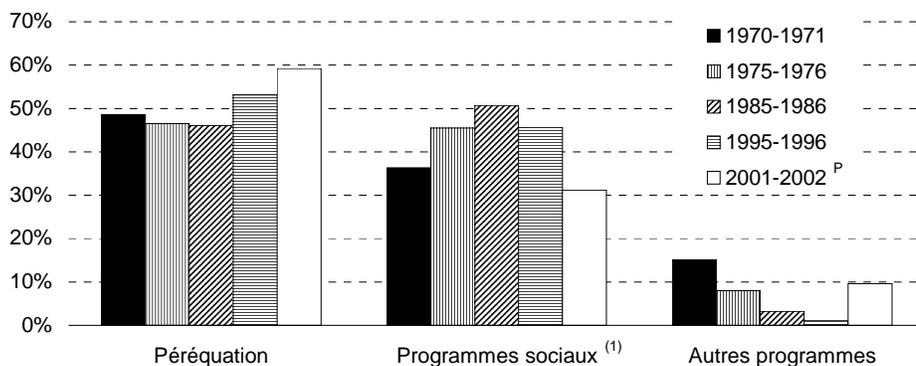
P : Prévisions.

Baisse importante de la part des transferts fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu

Tel que l'illustre le graphique suivant, la part des transferts financiers fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu a subi une baisse importante depuis le début des années quatre-vingt. Cette baisse s'est accélérée récemment en raison de la mise en place du TCSPS en 1996-1997, qui fut accompagnée d'une diminution importante de la contribution fédérale au titre du financement des programmes sociaux.

GRAPHIQUE 3.3.4

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Prévisions.

(1) Transferts financiers seulement (excluant l'abattement spécial du Québec).

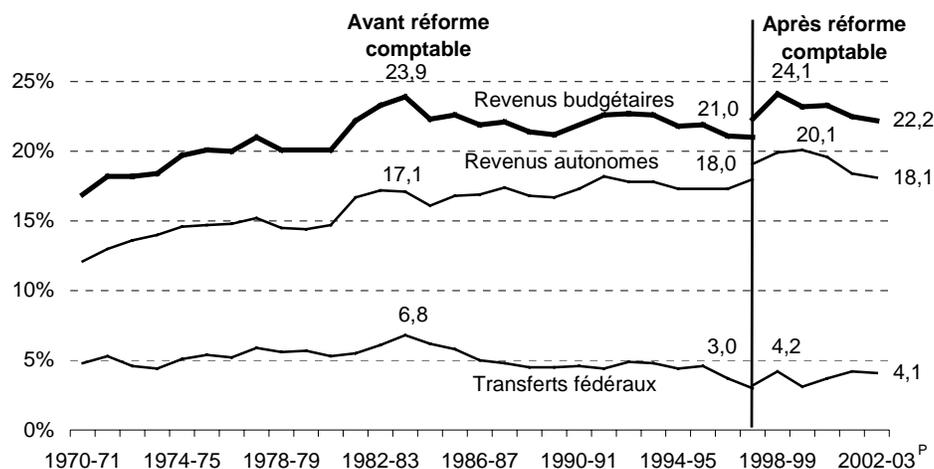
Suite aux baisses d'impôt, le ratio revenus budgétaires sur PIB sera réduit

Depuis le début des années quatre-vingt, les revenus budgétaires représentent une part relativement constante du PIB, bien que ce ratio ait augmenté à compter de 1997-1998 à la suite de l'inclusion au périmètre gouvernemental de certains organismes.

Toutefois, compte tenu des baisses de fardeau fiscal annoncées au présent budget ainsi qu'aux précédents, ce ratio devrait passer de 24,1 % en 1998-1999 à 22,2 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES (en pourcentage du PIB)



P : Prévisions.

Section 3

Annexe 3.4

Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement

TABLEAU 3.4.1

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	Opérations budgétaires						Surplus (déficit) après réserve	
	Revenus autonomes	Transferts fédéraux	Revenus budgétaires	Dépenses d'opérations	Service de la dette	Dépenses budgétaires		Réserve
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale								
1970-1971	2 747	1 095	3 842	- 3 790	- 197	- 3 987	- 145	
1971-1972	3 183	1 294	4 477	- 4 622	- 210	- 4 832	- 355	
1972-1973	3 743	1 262	5 005	- 5 110	- 242	- 5 352	- 347	
1973-1974	4 368	1 377	5 745	- 6 116	- 288	- 6 404	- 659	
1974-1975	5 364	1 872	7 236	- 7 382	- 296	- 7 678	- 442	
1975-1976	6 105	2 224	8 329	- 8 912	- 368	- 9 280	- 951	
1976-1977	7 126	2 523	9 649	- 10 369	- 456	- 10 825	- 1 176	
1977-1978	8 006	3 090	11 096	- 11 194	- 606	- 11 800	- 704	
1978-1979	8 527	3 271	11 798	- 12 479	- 817	- 13 296	- 1 498	
1979-1980	9 464	3 757	13 221	- 14 651	- 970	- 15 621	- 2 400	
1980-1981	10 763	3 899	14 662	- 16 761	- 1 382	- 18 143	- 3 481	
1981-1982	13 460	4 479	17 939	- 18 610	- 1 950	- 20 560	- 2 621	
1982-1983	14 725	5 178	19 903	- 20 066	- 2 300	- 22 366	- 2 463	
1983-1984	15 738	6 235	21 973	- 21 626	- 2 511	- 24 137	- 2 164	
1984-1985	16 182	6 247	22 429	- 23 290	- 3 012	- 26 302	- 3 873	
1985-1986	18 102	6 190	24 292	- 24 411	- 3 354	- 27 765	- 3 473	
1986-1987	19 885	5 839	25 724	- 25 140	- 3 556	- 28 696	- 2 972	
1987-1988	22 334	6 131	28 465	- 27 186	- 3 675	- 30 861	- 2 396	
1988-1989	23 737	6 403	30 140	- 28 042	- 3 802	- 31 844	- 1 704	
1989-1990	24 812	6 693	31 505	- 29 254	- 4 015	- 33 269	- 1 764	
1990-1991	26 592	6 992	33 584	- 32 122	- 4 437	- 36 559	- 2 975	
1991-1992	28 287	6 766	35 053	- 34 688	- 4 666	- 39 354	- 4 301	
1992-1993	28 198	7 782	35 980	- 36 254	- 4 756	- 41 010	- 5 030	
1993-1994	28 855	7 780	36 635	- 36 242	- 5 316	- 41 558	- 4 923	
1994-1995	29 499	7 510	37 009	- 36 949	- 5 881	- 42 830	- 5 821	
1995-1996	30 692	8 142	38 834	- 36 747	- 6 034	- 42 781	- 3 947	
1996-1997	31 221	6 719	37 940	- 35 297	- 5 855	- 41 152	- 3 212	
Après réforme de la comptabilité gouvernementale								
1997-1998	35 842	5 989	41 831	- 36 645	- 7 343	- 43 988	- 2 157	
1998-1999	38 605	8 090	46 695	- 39 382	- 7 187	- 46 569	126	
1999-2000	41 047	6 352	47 399	- 39 997	- 7 372	- 47 369	30	
2000-2001 ^P	42 729	8 174	50 903	- 41 789	- 7 664	- 49 453	- 950	500

P : Résultats préliminaires.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

Opérations non budgétaires					Surplus (besoins) financiers nets
Placements, prêts et avances	Immobilisations	Régimes de retraite	Autres comptes	Excédent (insuffisance)	
- 73		2	26	- 45	- 190
- 63		1	113	51	- 304
- 53		- 1	18	- 36	- 383
- 122		25	459	362	- 297
- 146		104	319	277	- 165
- 186		109	622	545	- 406
- 183		187	- 161	- 157	- 1 333
- 229		265	- 488	- 452	- 1 156
- 189		316	119	246	- 1 252
- 188		683	551	1 046	- 1 354
- 56		822	416	1 182	- 2 299
- 586		1 007	71	492	- 2 129
- 761		1 051	- 40	250	- 2 213
- 672		1 057	- 436	- 51	- 2 215
- 167		1 183	887	1 903	- 1 970
40		1 269	493	1 802	- 1 671
- 380		1 355	260	1 235	- 1 737
- 680		2 203	- 493	1 030	- 1 366
- 670		1 634	- 265	699	- 1 005
- 516		1 164	300	948	- 816
- 458		1 874	77	1 493	- 1 482
- 411		1 916	141	1 646	- 2 655
- 490		1 525	82	1 117	- 3 913
- 623		1 668	52	1 097	- 3 826
- 1 142		1 509	578	945	- 4 876
- 287		1 701	- 415	999	- 2 948
- 792		1 928	- 60	1 076	- 2 136
<hr/>					
- 1 315	- 209	1 888	109	473	- 1 684
- 1 402	- 217	1 020	996	397	523
- 2 022	- 359	1 740	1 328	687	717
- 1 638	- 386	1 749	- 657	- 932	- 432

TABLEAU 3.4.2

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
DETTE TOTALE À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE

	Dette totale					
	Dette directe ⁽¹⁾		Passif net au titre des régimes de retraite ⁽²⁾		Total	
	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	2 478	10,9			2 478	10,9
1971-1972	2 920	11,9			2 920	11,9
1972-1973	3 309	12,0			3 309	12,0
1973-1974	3 679	11,8			3 679	11,8
1974-1975	4 030	11,0	67	0,2	4 097	11,1
1975-1976	4 955	12,0	179	0,4	5 134	12,4
1976-1977	6 035	12,5	354	0,7	6 389	13,2
1977-1978	7 111	13,5	620	1,2	7 731	14,6
1978-1979	8 325	14,2	915	1,6	9 240	15,7
1979-1980	9 472	14,4	1 598	2,4	11 070	16,9
1980-1981	12 247	16,8	2 420	3,3	14 667	20,1
1981-1982	14 184	17,6	3 428	4,2	17 612	21,8
1982-1983	16 485	19,3	4 489	5,3	20 974	24,5
1983-1984	18 880	20,5	5 545	6,0	24 425	26,5
1984-1985	21 216	21,1	6 729	6,7	27 945	27,8
1985-1986	23 633	22,0	7 998	7,4	31 631	29,4
1986-1987	25 606	21,8	9 353	8,0	34 959	29,8
1987-1988	26 819	20,8	10 883	8,5	37 702	29,3
1988-1989	27 091	19,2	12 597	8,9	39 688	28,2
1989-1990	27 699	18,7	14 320	9,6	42 019	28,3
1990-1991	29 637	19,3	16 227	10,6	45 864	29,9
1991-1992	33 106	21,3	18 143	11,7	51 249	33,0
1992-1993	39 231	24,8	19 668	12,4	58 899	37,2
1993-1994	45 160	27,9	20 483	12,6	65 643	40,5
1994-1995	52 468	30,8	21 997	12,9	74 465	43,8
1995-1996	52 886	29,9	23 624	13,3	76 510	43,2
1996-1997	52 625	29,2	25 461	14,1	78 086	43,3
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	57 294	30,5	40 438	21,5	97 732	52,0
1998-1999	59 144 ⁽³⁾	30,5	40 428	20,9	99 572 ⁽³⁾	51,4
1999-2000	61 209 ⁽³⁾	30,0	39 337	19,3	100 546 ⁽³⁾	49,3
2000-2001 ^P	63 708 ⁽³⁾	29,2	39 072	17,9	102 780 ⁽³⁾	47,1

P : Résultats préliminaires.

- (1) Comprend les bons du trésor, les billets de trésorerie et la dette à long terme. À compter de 1976-1977, la dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 31 mars de l'année financière considérée.
- (2) Solde du passif au titre des régimes de retraite moins le montant accumulé dans le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.
- (3) Excluant des emprunts effectués par anticipation de 2 831 millions de dollars en 1998-1999, de 506 millions de dollars en 1999-2000 et 1 477 millions de dollars en 2000-2001. En incluant les emprunts effectués par anticipation, la dette totale atteint 102 403 millions de dollars en 1998-1999, 101 052 millions de dollars en 1999-2000 et 104 257 millions de dollars en 2000-2001.

Avoirs financiers et autres éléments du passif		Dettes représentant					
		Dettes nettes		Immobilisations		Déficits cumulés ⁽⁵⁾	
En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
188	0,8	2 290	10,1			2 290	10,1
275	1,1	2 645	10,8			2 645	10,8
317	1,2	2 992	10,9			2 992	10,9
28	0,1	3 651	11,7			3 651	11,7
4	0,0	4 093	11,1			4 093	11,1
90	0,2	5 044	12,2			5 044	12,2
36	0,1	6 353	13,2			6 353	13,2
673	1,3	7 058	13,4			7 058	13,4
780	1,3	8 460	14,4			8 460	14,4
234	0,4	10 836	16,5			10 836	16,5
341	0,5	14 326	19,6			14 326	19,6
5 043	6,2	12 569	15,6			12 569	15,6
5 936	6,9	15 038	17,6			15 038	17,6
7 127	7,7	17 298	18,8			17 298	18,8
6 490	6,5	21 455	21,3			21 455	21,3
5 896	5,5	25 735	23,9			25 735	23,9
6 243	5,3	28 716	24,5			28 716	24,5
6 587	5,1	31 115	24,2			31 115	24,2
6 869	4,9	32 819	23,3			32 819	23,3
7 436	5,0	34 583	23,3			34 583	23,3
8 306	5,4	37 558	24,5			37 558	24,5
9 364	6,0	41 885	27,0			41 885	27,0
11 985	7,6	46 914	29,6			46 914	29,6
13 806	8,5	51 837	32,0			51 837	32,0
16 788	9,9	57 677	33,9			57 677	33,9
14 886	8,4	61 624	34,8			61 624	34,8
13 253	7,4	64 833	36,0			64 833	36,0
9 233	4,9	88 499	47,1	6 016	3,2	82 483	43,9
13 820 ⁽⁴⁾	7,1	88 583	45,7	6 233	3,2	82 350	42,5
12 166 ⁽⁴⁾	6,0	88 886	43,6	6 693	3,3	82 193	40,3
15 485 ⁽⁴⁾	7,1	88 772	40,7	7 079	3,2	81 693 ⁽⁶⁾	37,4

(4) Tient compte des emprunts effectués par anticipation de 2 831 millions de dollars en 1998-1999, de 506 millions de dollars en 1999-2000 et de 1 477 millions de dollars en 2000-2001.

(5) Incluant différents redressements comptables qui n'ont pas fait l'objet d'un ajustement du surplus (déficit) des années antérieures.

(6) Incluant un montant de 950 millions de dollars placé en réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche.

TABLEAU 3.4.3

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
SERVICE DE LA DETTE

	Service de la dette directe		Intérêts sur le passif net au titre des régimes de retraite ⁽¹⁾		Service de la dette totale	
	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	197	5,1			197	5,1
1971-1972	210	4,7			210	4,7
1972-1973	242	4,8			242	4,8
1973-1974	288	5,0			288	5,0
1974-1975	296	4,1			296	4,1
1975-1976	368	4,4			368	4,4
1976-1977	456	4,7			456	4,7
1977-1978	606	5,5			606	5,5
1978-1979	763	6,5	54	0,5	817	6,9
1979-1980	882	6,7	88	0,7	970	7,3
1980-1981	1 217	8,3	165	1,1	1 382	9,4
1981-1982	1 686	9,4	264	1,5	1 950	10,9
1982-1983	1 921	9,7	379	1,9	2 300	11,6
1983-1984	2 031	9,2	480	2,2	2 511	11,4
1984-1985	2 414	10,8	598	2,7	3 012	13,4
1985-1986	2 648	10,9	706	2,9	3 354	13,8
1986-1987	2 754	10,7	802	3,1	3 556	13,8
1987-1988	2 751	9,7	924	3,2	3 675	12,9
1988-1989	2 665	8,8	1 137	3,8	3 802	12,6
1989-1990	2 829	9,0	1 186	3,8	4 015	12,7
1990-1991	3 026	9,0	1 411	4,2	4 437	13,2
1991-1992	3 222	9,2	1 444	4,1	4 666	13,3
1992-1993	3 475	9,7	1 281	3,6	4 756	13,2
1993-1994	3 750	10,2	1 566	4,3	5 316	14,5
1994-1995	4 332	11,7	1 549	4,2	5 881	15,9
1995-1996	4 287	11,0	1 747	4,5	6 034	15,5
1996-1997	3 906	10,3	1 949	5,1	5 855	15,4
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	4 378	10,5	2 965	7,1	7 343	17,6
1998-1999	4 773	10,2	2 414	5,2	7 187	15,4
1999-2000	4 740	10,0	2 632	5,6	7 372	15,6
2000-2001 ^P	5 102	10,0	2 562	5,0	7 664	15,1

P : Résultats préliminaires.

(1) Montant des intérêts imputés sur le passif au titre des régimes de retraite moins les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.